

## Conseil d'Administration du 9 février 2018

Le conseil d'administration de l'ASCET81 s'est réuni le 9 février 2018 à 9h à la maison de la Védisse.

### Ordre du jour :

- compte rendu de la réunion régionale
- activités passées
- planning des activités à venir et projets
- révision des statuts
- préparation des assemblées ordinaire et extraordinaire
- arbre de Noël
- questions diverses

### Compte rendu de la réunion régionale :

Luis et Muriel ont participé à cette réunion. Ils ont trouvé que les discussions étaient assez compliquées à suivre (utilisation de nombreux sigles et intervenants non présentés aux nouveaux).

Luis souhaite qu'une comptable participe à la réunion régionale.

Lors de cette réunion, plusieurs sujets ont été abordés :

- fiche voyage type en cours d'élaboration,
- obligation de passer par une agence pour l'organisation des séjours lorsque celui-ci comporte au moins un transport ou un hébergement.
- une convention partage ASCET est en cours d'élaboration pour par exemple partager une activité avec une ASCE d'une autre région.
- consignes sur l'utilisation des véhicules de l'administration ainsi que les assurances

En ce qui concerne l'ASCET 81 :

**La réservation des mobil-homes** est satisfaisante.

A ce jour le taux d'occupation est :

11 semaines pour la Cadière d'Azur plus un week end.

12 semaines pour le Grau de Vendres (quelques places de disponibles sur les mois d'avril, mai et septembre). Fermeture du camping au 15 septembre

Quelques règles à retenir pour l'attribution des unités d'accueil :

- Priorité aux adhérents du département (l'ASCET81 qui est propriétaire des mobil-homes)
- Si aucun tarnais n'a réservé, l'ordre d'arrivée des demandes prime pour l'attribution tout en privilégiant les nouveaux et la durée du trajet.

### **Rallye découverte – 2 et 3 juin dans le Sidobre**

Jacques précise que la visite de l'entreprise Mohair ne pourra pas se réaliser car l'entreprise est fermée le samedi.

La lecture a été faite au CA concernant le programme du week end.

Le prix du séjour complet (adultes)

Prix	95 euros
Participation région	5 euros
Participation ASCET	25 euros

Soit Total 65 euros

Le prix pour un enfant (jusqu'à 14 ans) est fixé à 50 euros.

Au vu de la trésorerie de l'ASCET81, quelques décisions ont été prises concernant le montant des aides apportées à certaines activités extérieures.

En 2017, l'ASCET 81 a remplacé le mobil home basé à GRAU de VENDRES dans l'Hérault. Le financement s'est fait en partie par les fonds propres de l'ASCET 81 et en partie par un prêt financier auprès de la banque. La réserve financière de l'ASCET 81

a vu son montant diminué fortement.

L'ASCET 81 ne peut plus continuer à participer aux diverses activités réalisées par les adhérents pour le moment. Le conseil d'administration de l'ASCET 81 **a décidé l'arrêt des participations pour l'année 2018 et 2019.**

Toutefois et ce afin de promouvoir les activités réalisées sous l'égide de la FNASCE, nous continuerons à participer pour toutes les activités ASCET 81, de l'URASCE Midi Pyrénées et du niveau national suivant la règle déjà établie qui est d'une participation d'environ 30 % à hauteur de 100 €.

Le séjour national des retraités a été lancé en début d'année et 3 couples de retraités du Tarn se sont inscrits. La règle s'est appliquée et 100 euros/personne leur sont accordés pour le séjour.

La décision a été votée à l'unanimité sauf 1 personne qui a voté contre.

### **STATUTS**

La lecture des nouveaux statuts a été faite. Cela concerne la mise en conformité avec les statuts nationaux. La fédération nationale a donné son accord pour les voter en AG extraordinaire le 15 mars 2018.

Les nouveaux statuts seront mis en application pour 2019

### **Assemblée générale extraordinaire et ordinaire**

Le déroulement se fera comme toujours, les statuts seront présentés par vidéo à l'assemblée et soumis aux votes, puis l'assemblée générale ordinaire se déroulera. Un conseil d'administration se tiendra ensuite pour élire les membres du prochain bureau. Les deux assemblées se dérouleront le jeudi 15 mars.

### **ARBRE DE NOEL**

Il aura lieu le 19 décembre 2018 à la salle de Puygouzon. Le spectacle a été retenu. Reste à arrêter le thème pour le concours de dessin

La DIR et à la DREAL vont être interrogé pour leur participation à l'arbre de Noël 2018.

Les magasins de jouet sont pour cette année JOUE CLUB d'Albi et de GRAULHET. Celui de Castres n'est pas renouvelé compte tenue des problèmes rencontrés. Il sera peu être ajouté celui de ST Sulpice si les agents de la DIRSO Montants nous rejoignent.

Le prix du bon cadeau pour l'achat d'un jouet est de 40 euros pour les agents du MTES et adhérents à l'ASCET 81. L'achat d'un jouet étant assez élevé, il a été décidé qu'un dépassement pouvait être accordé à hauteur de 20 € supplémentaire laissé à la charge des parents. Le plafond est donc porté à 60 €.

Vote à l'unanimité sauf 1 abstention.

**AVENIR DE L'ASCET81** : futurs départs à la retraite du Président, vice-président entraide et vice-président Sport, prévu en 2019

Le Président propose une élection d'un vice-président pour 2018 pour un compagnonnage, nécessaire pour connaître toutes les tâches (cartes adhérents, représentation auprès de la Direction, diverses réunions...), puis prendre le relais du président. Celui ci propose de continuer le compagnonnage une ou deux années supplémentaires si le nouveau président le souhaite.

Il est fortement conseillé de prévoir 2 personnes pour les unités d'accueil (en cas d'absence). Une formation du logiciel est à prévoir. Il faut aussi prévoir la gestion de la Garantie Obsèques assurée pour le moment par le président, les abonnements au Tarn Libre assurés par le Vice président aux Sports, les cartes d'adhérents qui demandent une certaine confidentialité et qui ne peuvent être en accès libre qui sont assurées par le président.

Une réorganisation de l'ASCET81 peut être envisagée. Il n'est pas nécessaire de conserver 3 postes de vice-présidents. Les tâches peuvent être réparties au sein de toute l'équipe, tout en tenant compte de la charge de travail de chacun.

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.